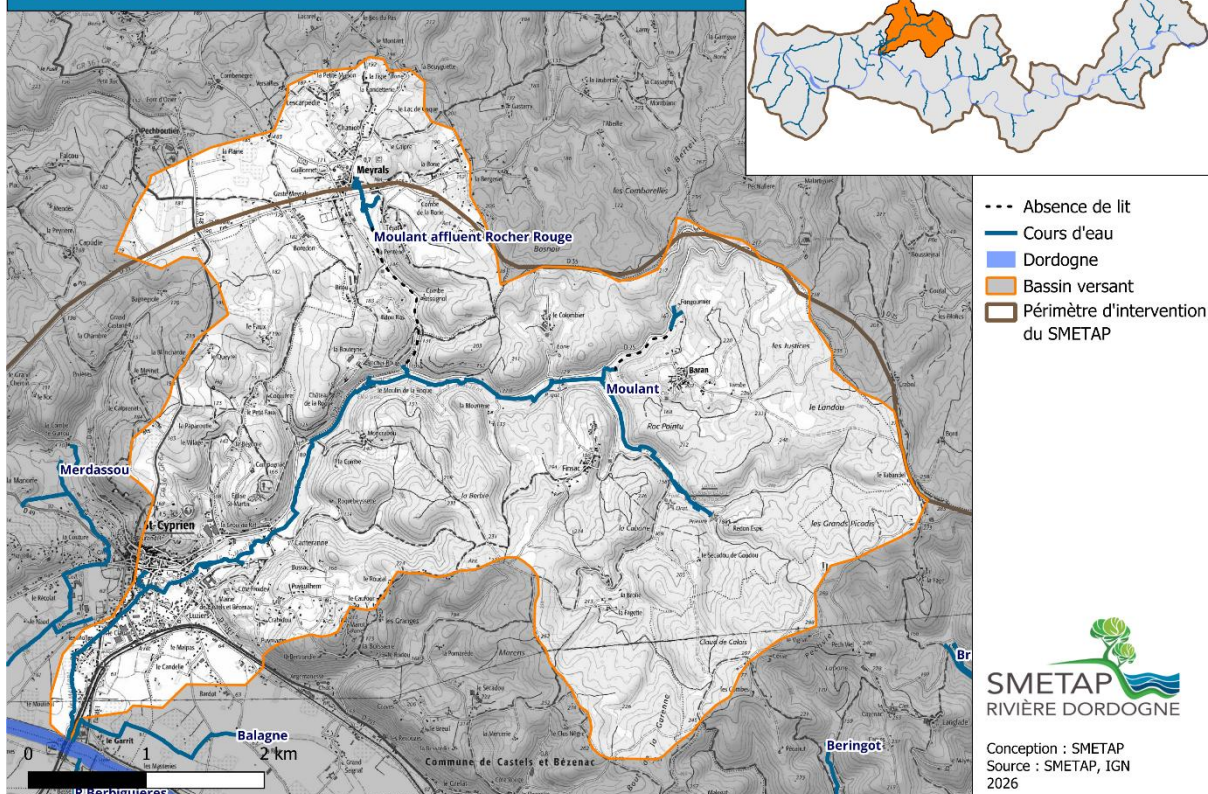


LE MOULANT

Nom du cours d'eau	Le Moulant
Affluents	Fongoumier / Le Rocher Rouge / La Gazalienne...
Autres noms connus ou anciens	La Moune(y)rie, La Veyrière
Longueur lit principal + affluents	12 657 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	3 328 mètres
Com. Com. Communes concernées	Vallée Dordogne Forêt Bessède Meyrals / Castels-Bézenac / Saint-Cyprien
Masse d'eau	FRFR349B_3 : « Le Moulant »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	1 ^{ère} catégorie. Présence de tacons et truites fario.
Hydrologie (pérenne / assecs)	Pérenne
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Redon-Espic (captée dans une mare en pied de coteau + zone humide) 165 mètres Fongoumier (zone humide) 161 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Bonne mais obstacle bloquant (ancien moulin du Moulinat) à 200 mètres en amont de la confluence. 55 mètres
Dénivelé	110 mètres
Orientation	Est / Ouest puis Nord-Est / Sud-Ouest
Date état des lieux	19/03/2025

Localisation - Moulant



1. Situation générale

D'une longueur de 12 657 mètres, le Moulant est le deuxième plus long cours d'eau de cette étude (après le Pontou), il a sa propre masse d'eau FRFR349B_3 : «Le Moulant». La superficie de son bassin versant est d'environ 22 Km². Le Moulant traverse les communes de Castels-Bézenac et de Saint-Cyprien, son affluent le Rocher Rouge provient de l'étang et de la zone humide de Meyrals. La principale source du Moulant se situe à Redon-Espic, d'autres alimentations en eau par de petits affluents et zones humides sont détaillés dans le chapitre 2.

Le Moulant est un ruisseau pérenne, son parcours est sectorisé en trois parties bien distinctes : le secteur amont en contexte forestier puis agricole, ayant conservé une certaine naturalité et accompagné de zones humides, le secteur médian, marqué par l'urbanisation des bourgs de Saint-Cyprien et Castels avec d'importants linéaires souterrains et le secteur aval, rejoignant la plaine alluviale de la Dordogne, en contexte péri-urbain en rive gauche et agricole en rive droite.

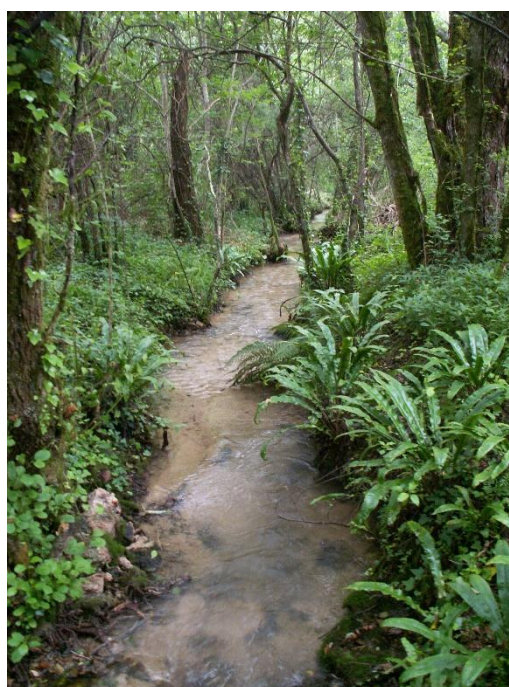
Classé en 1^{ère} catégorie piscicole, le Moulant accueille une population de truites fario, avec présence de frayères naturelles (secteur de Moncrabou), ainsi qu'une belle population de vairons. D'autres espèces sont présentes de façon plus discrète comme le goujon, la loche franche, le chevesne, la vandoise rostrée, ainsi que quelques anguilles européennes, et, de façon plus anecdotique barbeaux et perches (source : résultats des pêches électriques de la FDAAPPMA 24 de 2011 à 2022). Par ailleurs, on notera la présence atypique mais régulière de jeunes saumons Atlantique (tacons), échappés de la salmoniculture de MIGADO (Migrateurs Garonne Dordogne) située au niveau de l'ancien moulin de La Roque.

D'autres espèces remarquables ont été repérées sur le Moulant ou ses affluents, comme le campagnol amphibie, l'agrion de Mercure ou l'hésperie du carthame pour la faune, ou encore la lentille d'eau à 3 sillons et le rumex géant (ou patience d'eau) pour la flore (voir chapitre 9).

A noter la présence d'une réserve de pêche sur 550 mètres du ruisseau, de la sortie de la salmoniculture MIGADO au pont de Moncrabou, ainsi qu'un secteur aménagé en parcours de pêche sur 600 mètres à partir du pont de Moncrabou.



L'étang de Meyrals



Le Moulant en aval de la Mounerie

2. Hydrologie

Bénéficiant de la présence de plusieurs sources et zones humides, le Moulant est pérenne sur quasiment tout son cours (93 % du linéaire), seul l'affluent de Fongoumier connaît quelques assecs estivaux.

Comme décrit précédemment, si la source principale du Moulant provient de Redon-Espic, d'autres petits affluents viennent alimenter le Moulant, d'amont en aval, on peut citer l'apport de Baran (source captée dans un lavoir), celui de Fongoumier (zone humide), l'affluent du Rocher Rouge, émanant de l'étang et de la zone humide de Meyrals puis connaissant un écoulement souterrain naturel par infiltration sur environ 1,3 km avant de réapparaître en surface à 80 mètres de sa confluence avec le Moulant, la source captée au droit de la salmoniculture MIGADO ainsi qu'une résurgence située dans l'enceinte de cette pisciculture. Puis, en amont de Saint-Cyprien, l'apport de la Gazaliane en rive gauche, et enfin la fontaine de l'impasse des sangsues, provenant du bourg de Saint-Cyprien.

Le Moulant est impacté par la présence de moulins ou anciens moulins (aucun n'est en activité à ce jour) dont les linéaires de dérivations cumulés atteignent plus de 3 km. Une particularité concerne la dernière dérivation aval, dans le bourg de Saint-Cyprien, derrière les établissements "Point P", dont l'écoulement (en partie souterrain) ne rejoint pas le Moulant en aval, mais a été dirigé dans la Balagne, qu'elle rejoint en aval de la traversée de la route départementale 703 et de la voie ferrée.

Les 500 derniers mètres aval du Moulant peuvent être influencés par les remontées de nappe alluviale de la Dordogne ou directement lors de crues.

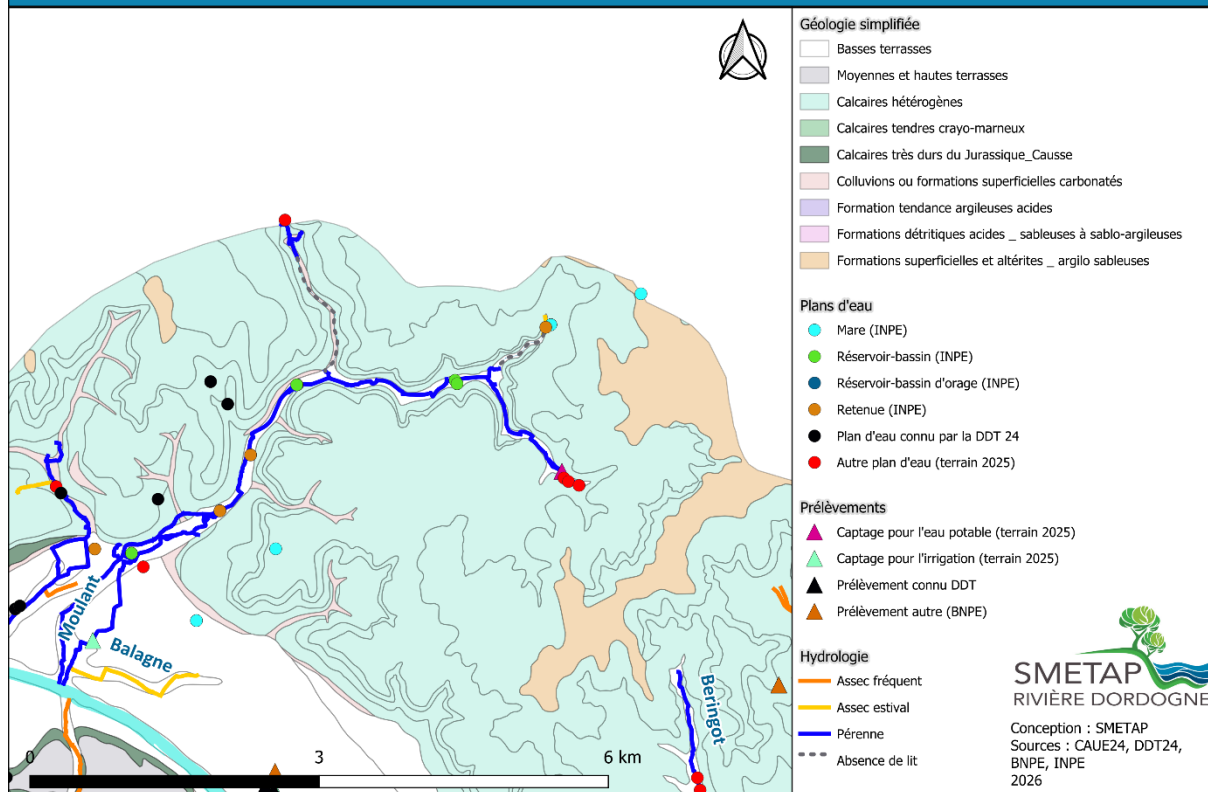


La dérivation aval du Moulant, dirigée vers la Balagne

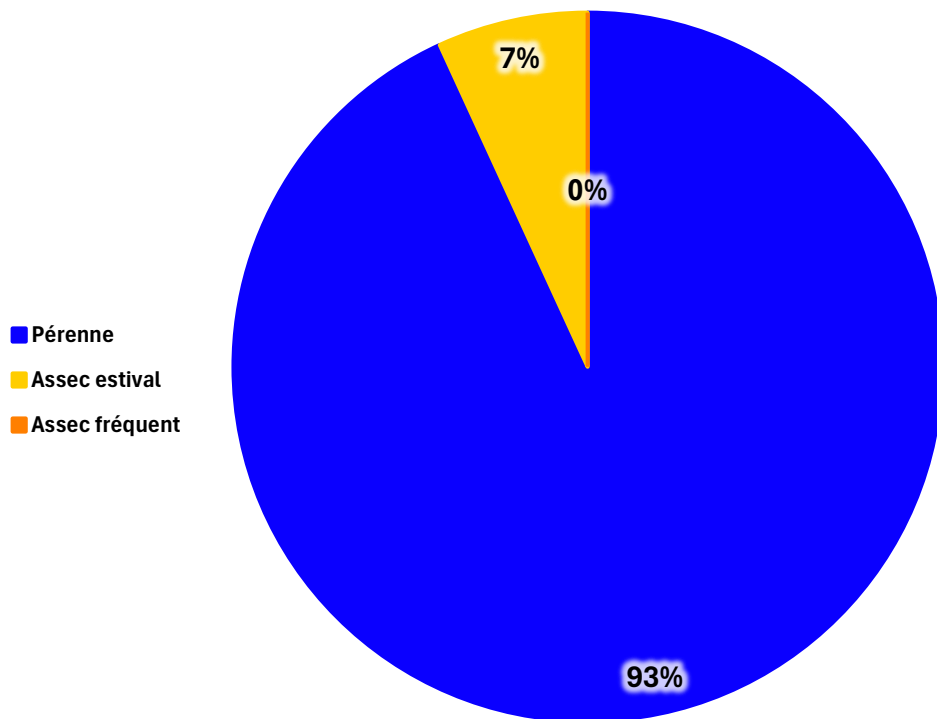


Le lavoir-source de Baran

Caractéristiques hydrologiques et pressions - Moulant



Hydrologie du Moulant



3. Qualité d'eau

Une station de mesure de la qualité d'eau est présente sur le Moulant au niveau de la commune de Saint Cyprien. Il s'agit de la station « **Le Moulant entre Saint-Cyprien et Castels et Bézenac (Rue Sainte Sabine) (05320160)** ».

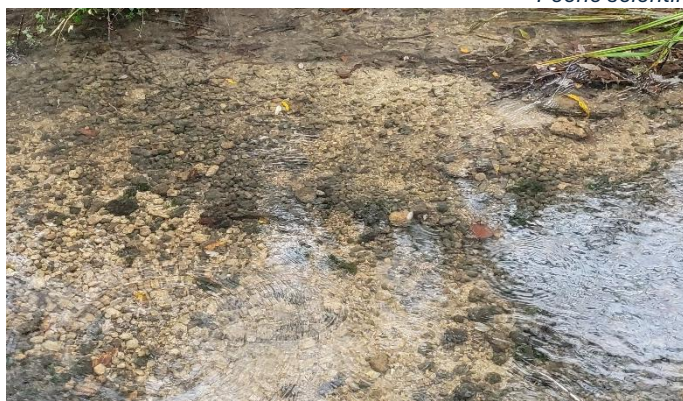
Cette station est récente, elle ne permet pas de disposer d'un historique de la qualité de l'eau, seulement 6 opérations de prélèvement ont été réalisées pour l'année 2024.

La station présente un **bon** état écologique. Les paramètres déclassants sont les nitrates, le phosphore total et le pH max. A noter que les indices biologiques et les polluants spécifiques n'ont pas été évalués pour cette station.

La FDAAPPMA 24 a réalisé régulièrement des pêches électriques sur quatre stations du Moulant : une au niveau de la réserve de pêche, une sur le parcours de pêche, et deux dans la zone urbanisée de Saint-Cyprien. Pour l'ensemble des années étudiées (de 2011 à 2022), l'état piscicole est jugé perturbé par la FDAAPPMA 24, en raison de l'absence d'espèces habituellement présentes dans ce type de cours d'eau, telles que le chabot ou la lamproie de Planer. Cette situation témoignerait d'un déséquilibre de l'écosystème aquatique.



Pêche scientifique avec les agents de la Fédération de Pêche 24



Frayère naturelle de truite fario à Moncrabou.



Truite fario du Moulant

4. Hydromorphologie et lit mineur

Le Moulant connaît une hydromorphologie très variée avec différents cas de figure alternés sur l'ensemble du ruisseau. Seulement 27 % de son linéaire total sont restés naturels.

D'importants linéaires (plus de 5 km cumulés, soit 43 % du linéaire total) ont subi des rectifications liées à l'agriculture et à l'urbanisation du bourg de Saint-Cyprien, auxquels s'ajoutent 600 mètres d'écoulement hors du talweg naturel (soit 5 %). 16 % du linéaire sont dépourvus de lit mineur, cela concerne une grande partie de l'affluent de Fongoumier, ainsi que l'affluent issu de l'étang et la zone humide de Meyrals dont les écoulements sont naturellement souterrains (infiltrations). Concentrés dans la traversée du bourg de Saint-Cyprien, un linéaire cumulé de plus d'un km, soit 8 % correspond à des passages du ruisseau dans des ouvrages souterrains. Quelques linéaires d'une centaine de mètres au total sont occupés par des étangs au fil de l'eau, essentiellement en tête de bassin, avec l'étang-source de Meyrals et deux petits étangs en aval de la source de Redon-Espic.

Le substrat du Moulant est également assez hétérogène, sans sectorisation particulière, à l'exception des secteurs artificialisés (9 % du linéaire), concentrés dans le bourg de Saint-Cyprien. Ce substrat est réparti entre des sables (27 %), des limons (26 %) et du gravier (22 %).

Le colmatage du ruisseau n'est considéré comme important que sur seulement 10 % du linéaire, correspondant essentiellement aux secteurs de zones humides amont, ainsi qu'à une portion du Moulant située en aval de Saint-Cyprien, au lieu-dit "Les Molles", où le lit mineur s'avère en surlargeur. 56 % du linéaire connaît un colmatage relatif et 34 % un faible colmatage.

Quelques embâcles de petite taille et sans enjeu sont présents sur le Moulant, seulement deux d'entre-eux peuvent s'avérer problématiques : en amont, à la "Mounerie", un embâcle est coincé en entrée de buse de traversée de route, il occasionne une gêne à l'écoulement du ruisseau et provoque une remontée de la ligne d'eau. En amont du bourg de Saint-Cyprien, face à l'EHPAD, une série d'embâcles et bois morts jonchent le lit du Moulant, si leur présence ne constitue pas d'enjeu localement, ces encombrants risquent, en cas de mobilisation par le ruisseau, perturber l'écoulement en aval lors des nombreux passages (dont certains souterrains) dans les buses et dalots de la traversée du secteur urbanisé du bourg.

Quatre seuils avec enjeux ont été relevés, ils correspondent à quatre étangs : Redon-Espic, Fongoumier, l'étang de Meyrals et la salmoniculture du moulin de La Roque. Leur présence fractionne la continuité écologique du ruisseau et contribue au réchauffement de l'eau.

Quatre chutes sont signalées sur le Moulant : la surverse de l'étang de Meyrals, une chute naturelle en aval de Moncrabou générée par un seuil calcaire, la chute ou plan incliné au droit du moulin double de Canteranne sur un secteur de rupture de pente et la chute induite par la surverse du moulin du Moulinal, en aval du Moulant, dont la présence induit une rupture de la continuité écologique et notamment piscicole, alors que la confluence avec la Dordogne, située à 200 mètres en aval, est fonctionnelle.



Etang au fil de l'eau, à Redon-Espic



Exemple de déplacement du lit mineur hors de son talweg naturel, aval de Redon-Espic



Secteur aval de la zone humide de Meyrals, avant sa zone de perte par infiltration



L'affluent du Roc Rouge, à la sortie de son linéaire souterrain

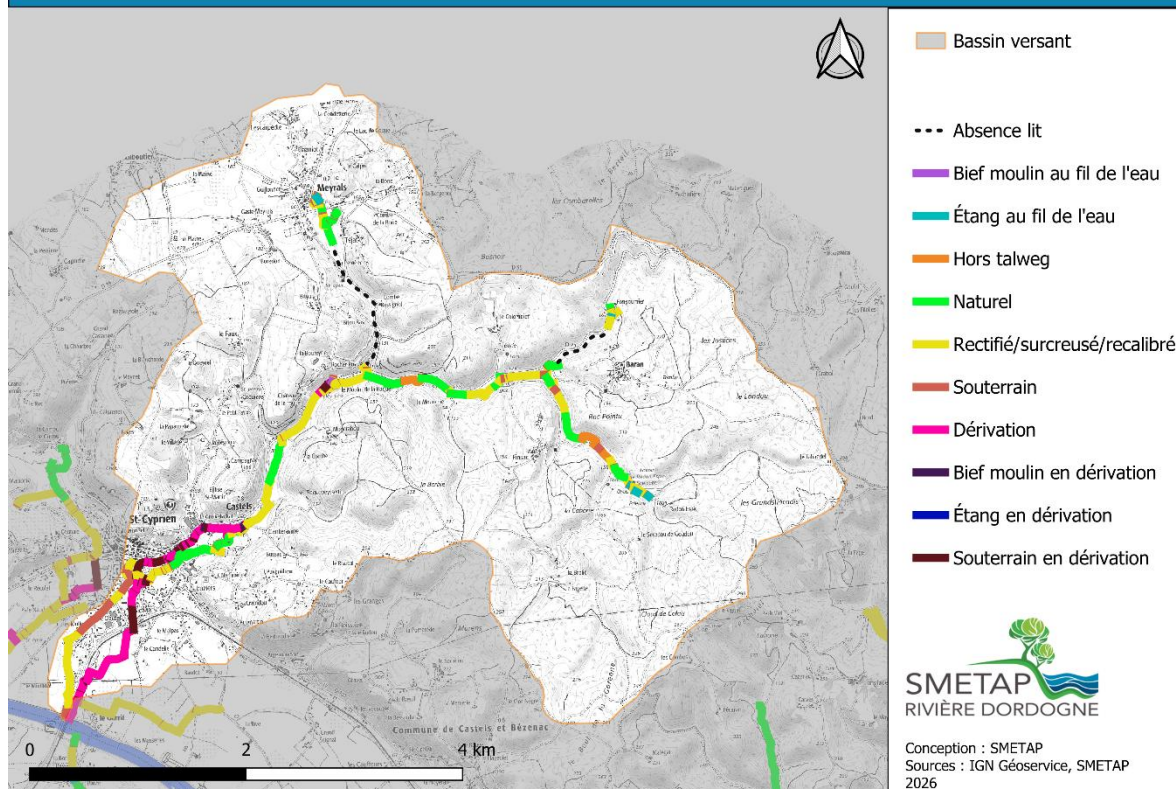


Surverse et rampe inclinée du bief du moulin du Moulinal

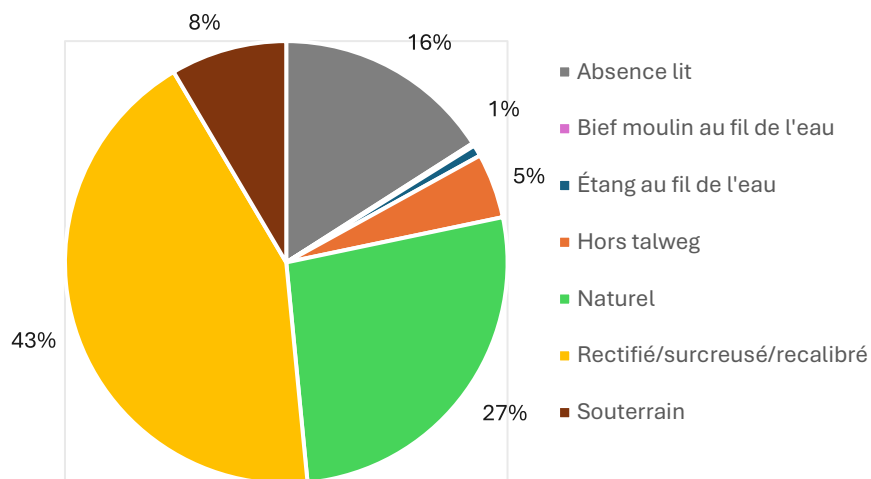


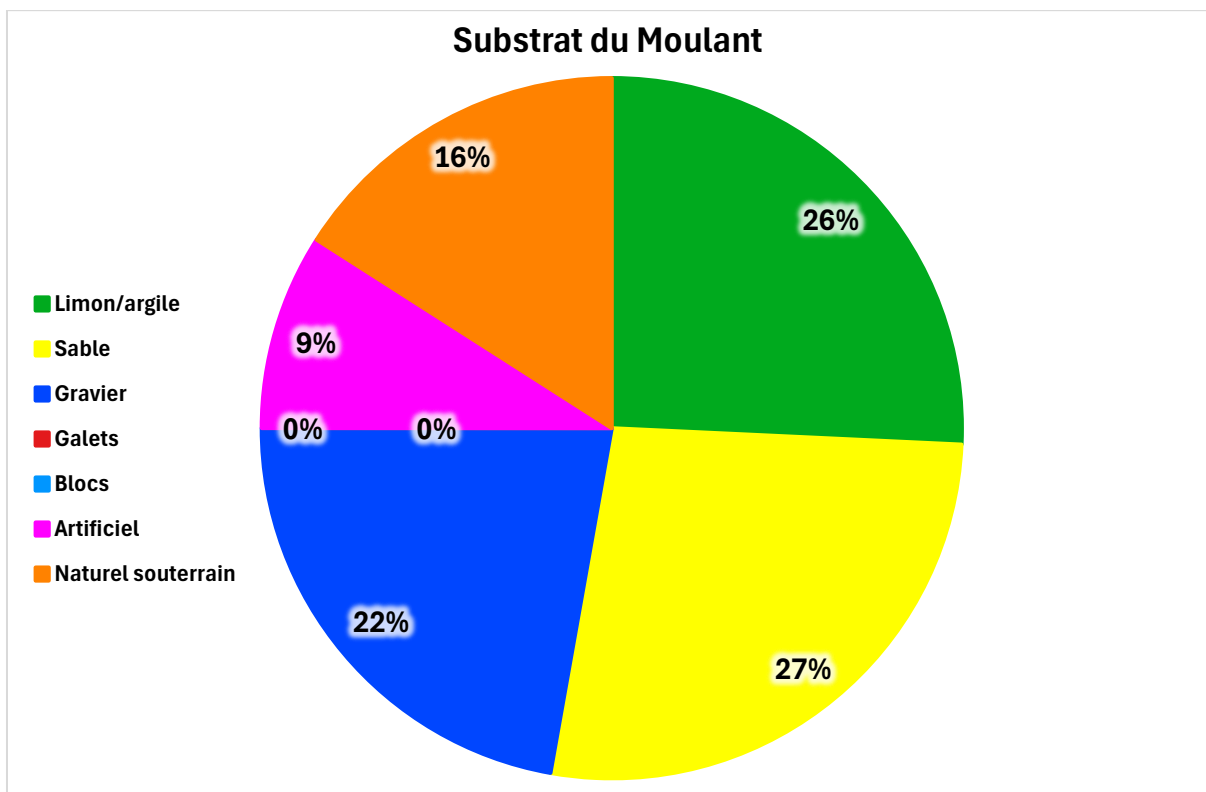
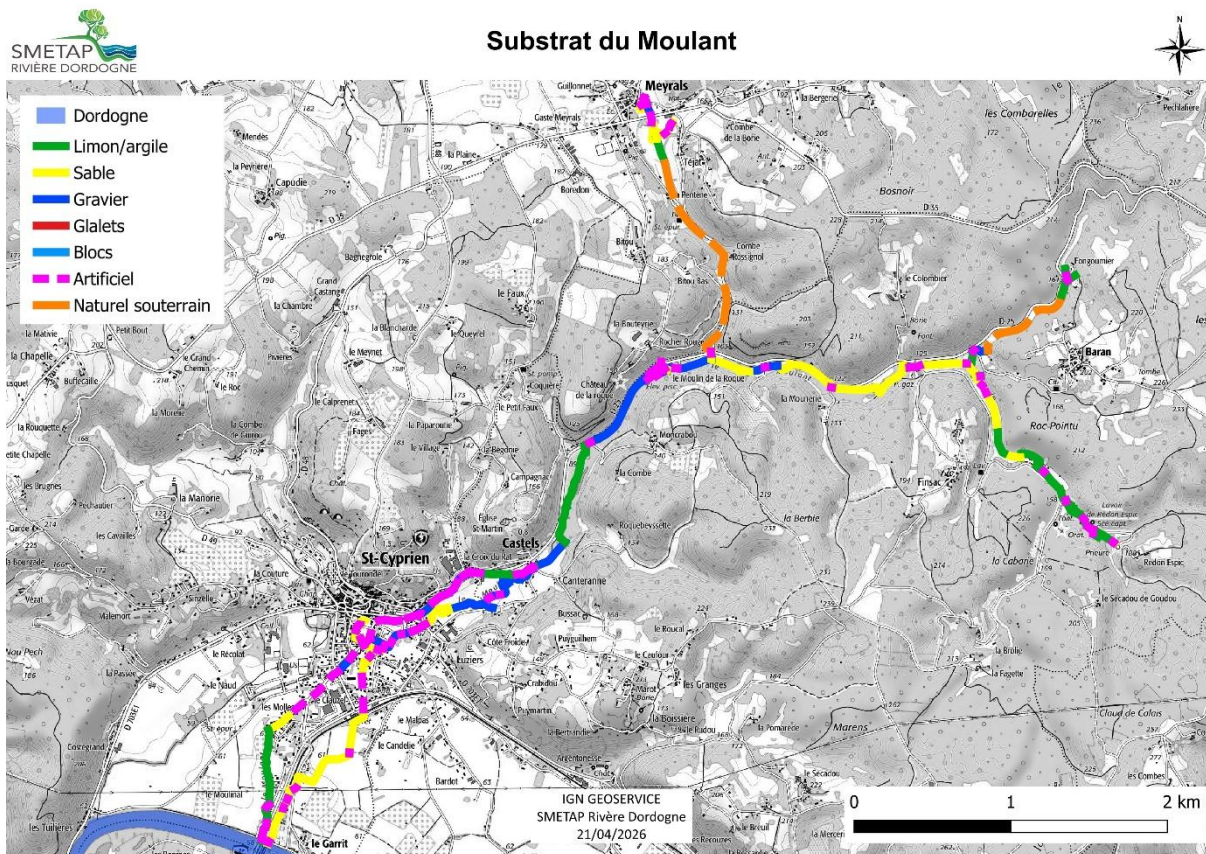
Secteur encombré par des embâcles et déchets, en amont direct du bourg de Saint-Cyprien

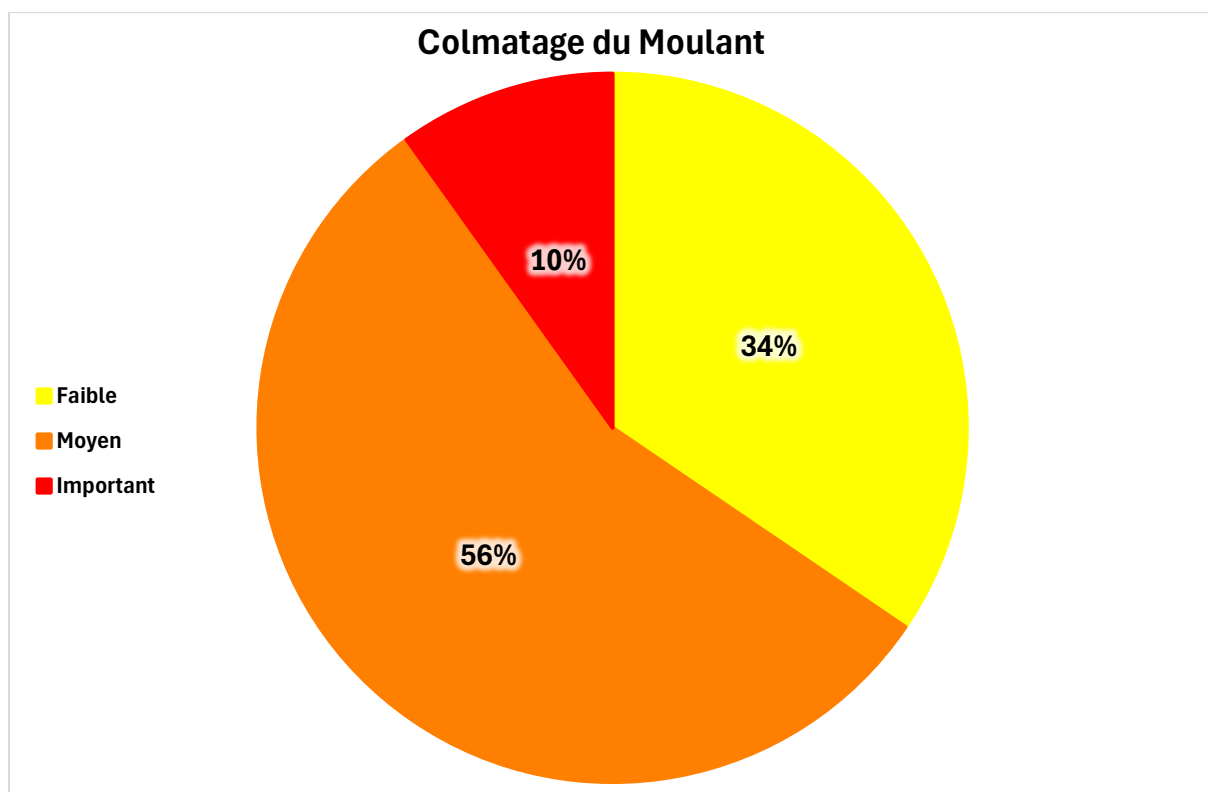
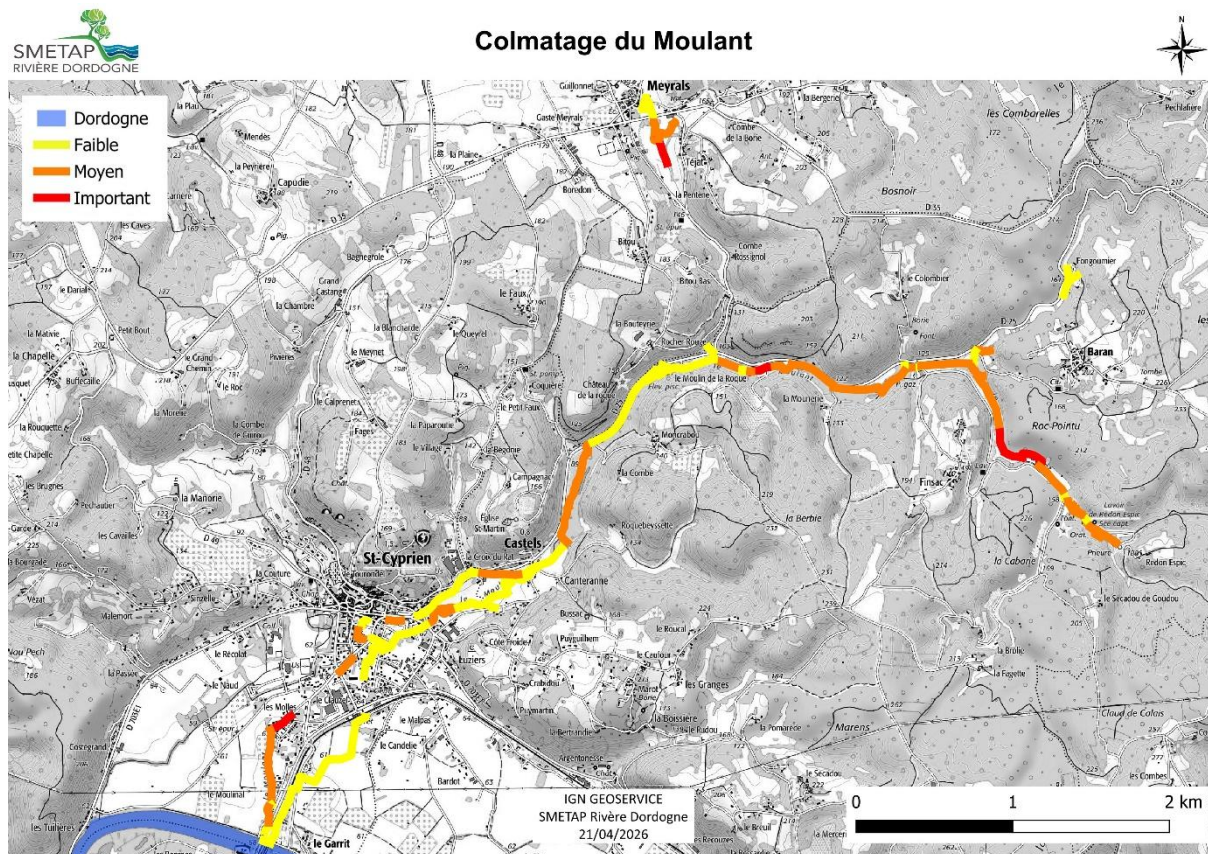
Hydromorphologie - Moulant



Hydromorphologie (hors dérivation)









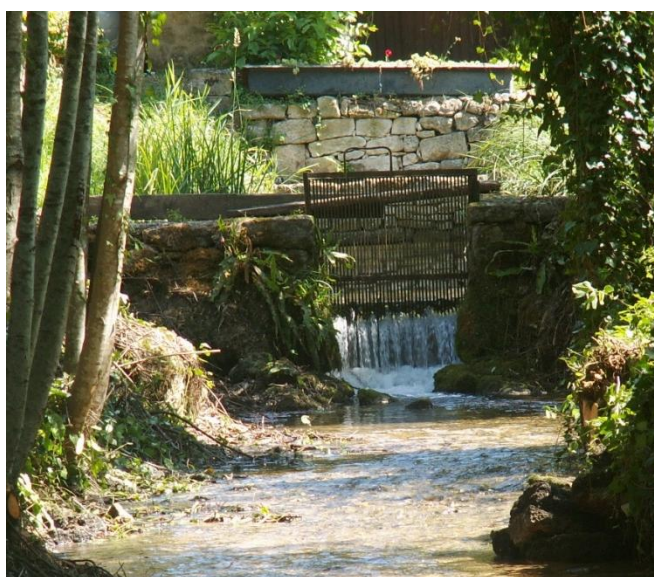
5. Ouvrages

74 ouvrages ont été recensés sur le Moulant et ses affluents, cette densité est à mettre en relation avec la traversée urbaine du bourg de Saint-Cyprien ; une grande majorité d'entre-eux est fonctionnel (81 %), une douzaine, soit 16 %, sont abandonnés et/ou dégradés sans conséquence pour le libre écoulement de l'eau. 2 de ces ouvrages sont bloquants et correspondent à la présence des moulins de Canteranne et du Moulin dont les répartiteurs bloquent la continuité écologique.

10 moulins ont existé sur le cours du Moulant, aucun d'entre-eux n'est en activité à ce jour. Les deux situés le plus en amont (Le Moulinet, en aval de Redon-Espic, et La Mounerie) n'existent plus aujourd'hui et sont transparents pour le ruisseau. Quatre de ces moulins sont situés sur le ruisseau : l'ancien moulin double de La Roque devenu une salmoniculture gérée par MIGADO, le moulin double de Canteranne et, à l'extrémité aval du Moulant, le moulin du Moulin (ou moulin de Peyrigues) à 200 mètres en amont de la confluence avec la Dordogne, bloquant, avec rupture de la continuité écologique. Les trois autres sont installés sur la dérivation partant de Canteranne : le moulin de la Croix du Rat, le moulin de Fages (à "La Gravette") et le moulin du Prieur de l'Abbaye ou moulin de la Tour (disparu, se situait au "Petit Foyer").

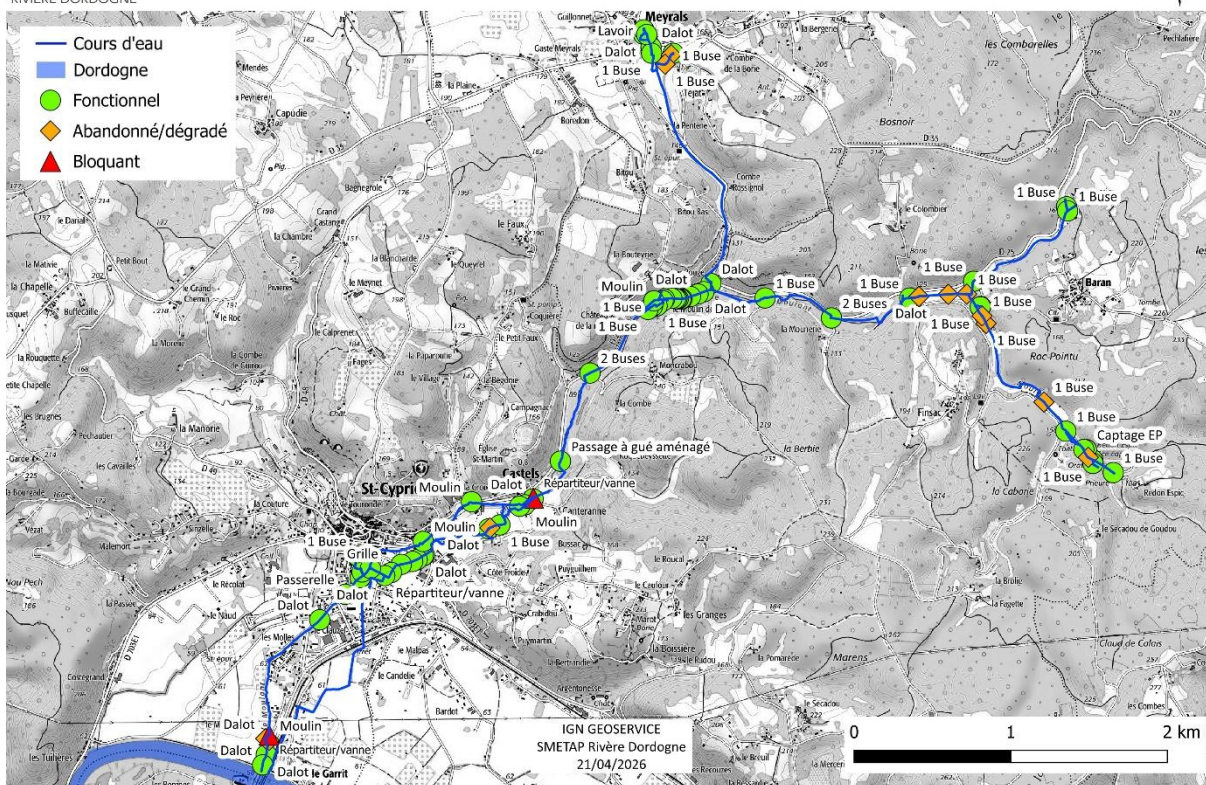


Répartiteur du moulin de Canteranne

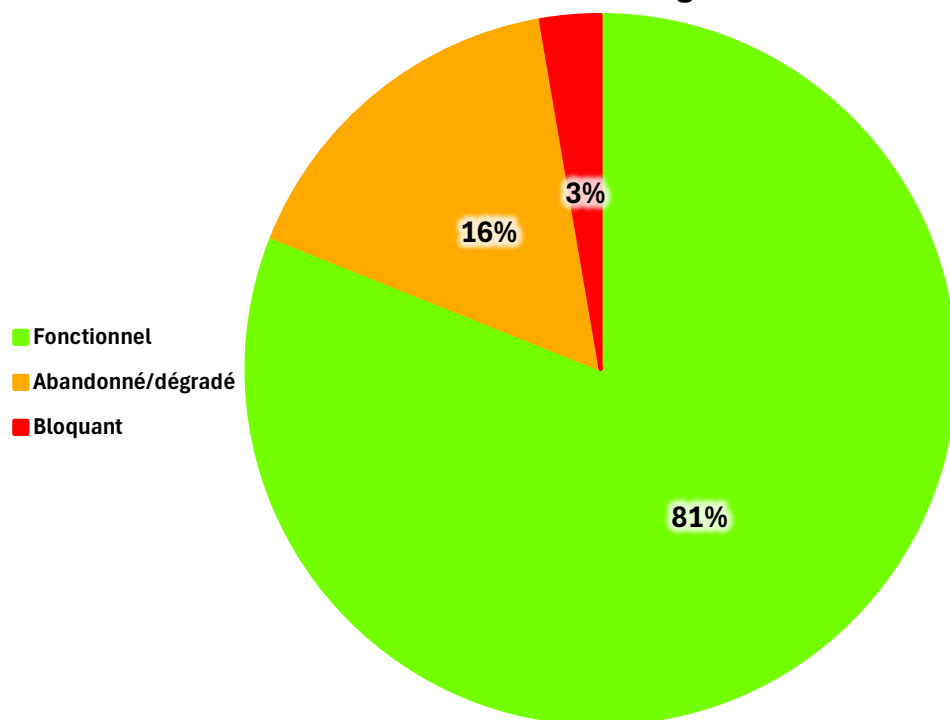


Ouvrage bloquant, aval de la pisciculture MIGADO

Ouvrages du Moulant



Fonctionnalité des ouvrages du Moulant



6. Berges

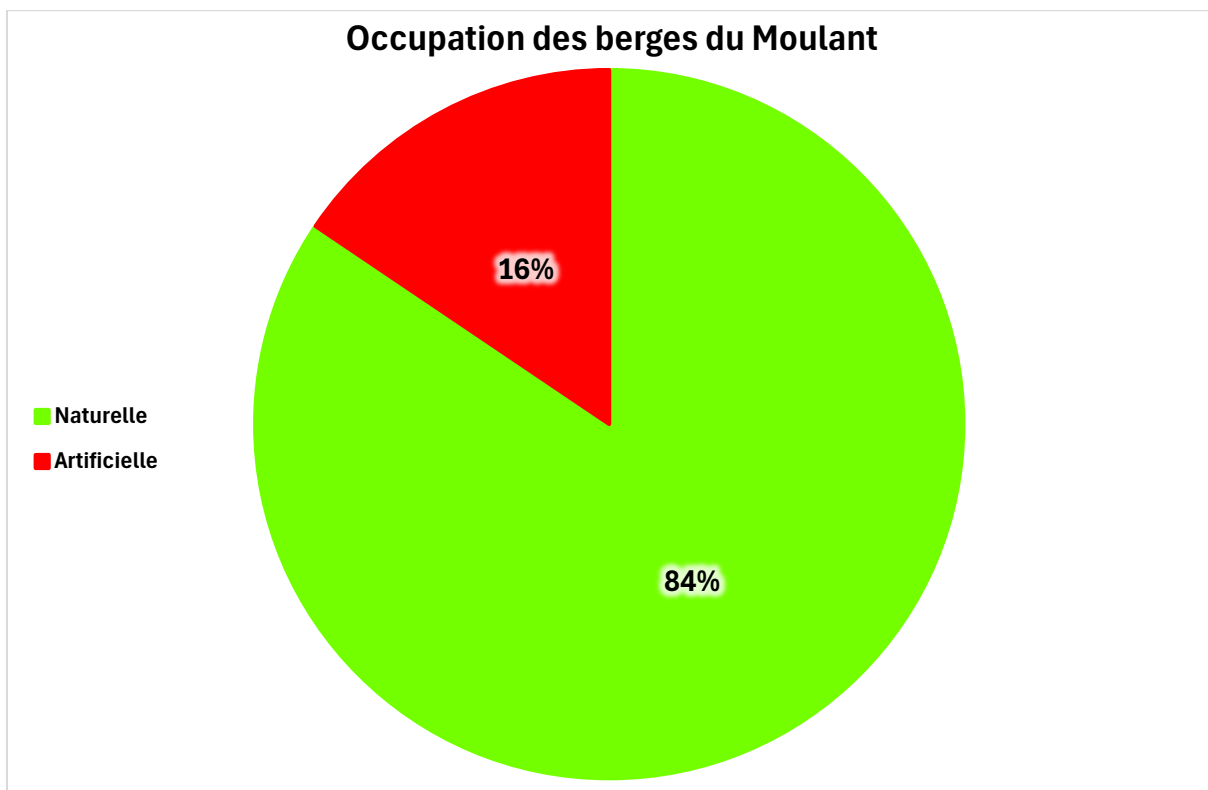
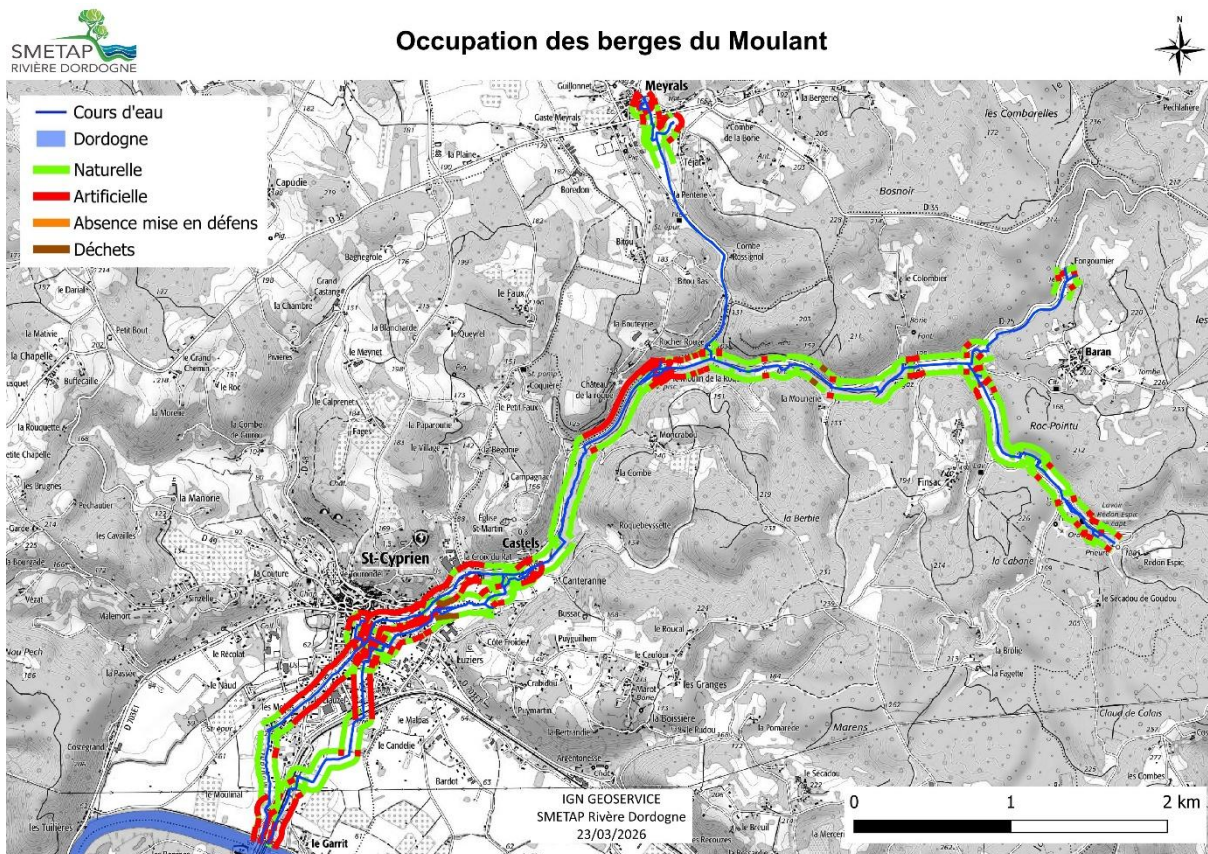
Les berges du Moulant et ses affluents sont de composition naturelle sur 84 % du linéaire, 16 % du linéaire de berges sont artificiels, essentiellement dans la partie urbanisée de traversée du bourg de Saint-Cyprien, ainsi qu'en aval de la salmoniculture de MIGADO, où la berge droite est occupée par un mur en pierre de soutien à la route départementale 25, sur environ 600 mètres.

Il n'y a pas de pâturage sur le Moulant, seul un secteur de la zone humide de Meyrals est pressenti pour accueillir un troupeau de bovins, restera à définir quelles parcelles seront concernées afin de procéder à une mise en défens du ruisseau et à l'éventuelle installation d'un abreuvoir.

Deux secteurs sont impactés par quelques déchets et détritiques divers : au niveau du lieu-dit "La Mounerie", ainsi qu'en amont direct du bourg de Saint-Cyprien.



L'affluent de Fongoumier



7. Ripisylve

Plus de la moitié du linéaire des berges du Moulant et ses affluents est dépourvue de ripisylve (56 %), cela concerne essentiellement l'affluent de Meyrals, ainsi que la traversée urbaine de Saint-Cyprien et le secteur aval, en plaine agricole. Le secteur le plus dense en végétation, avec une ripisylve large de plus de 40 mètres se trouve en partie médiane et correspond à des linéaires de zones humides, sur environ 9 % du linéaire total.

Cette ripisylve est globalement largement dominée par l'aulne glutineux, depuis les sources jusqu'en aval du ruisseau, les secteurs amont sont fréquentés par le charme commun en périphérie. Le frêne commun, les saules roux, marsault et blanc, le noisetier commun, le peuplier blanc et, dans une moindre mesure, le cornouiller sanguin, le prunelier et l'aubépine monogyne sont les principales essences rencontrées aux abords du Moulant.

Une petite particularité se démarque au niveau de "Moncrabou" aval, avec la présence atypique d'une douzaine de cyprès chauves dans la zone humide, rive gauche du Moulant. Cette présence est d'origine anthropique.

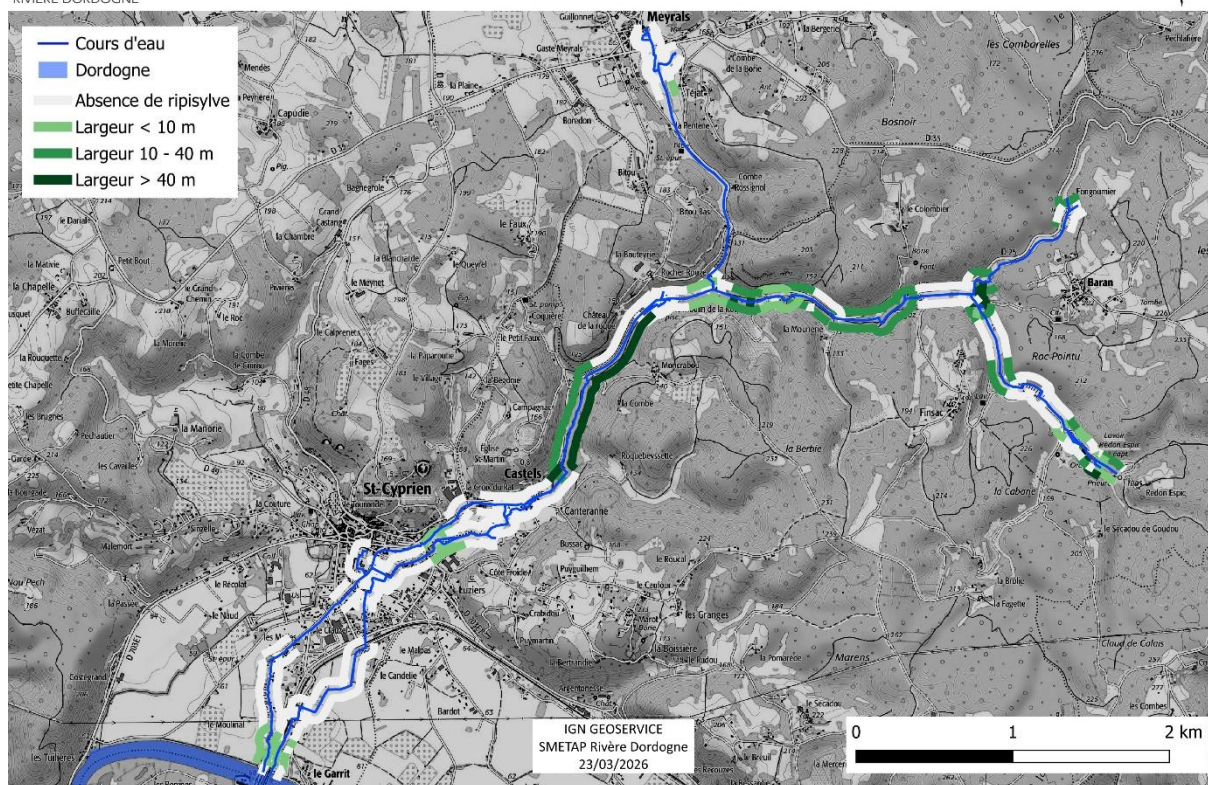


Saulaie marécageuse à Moncrabou

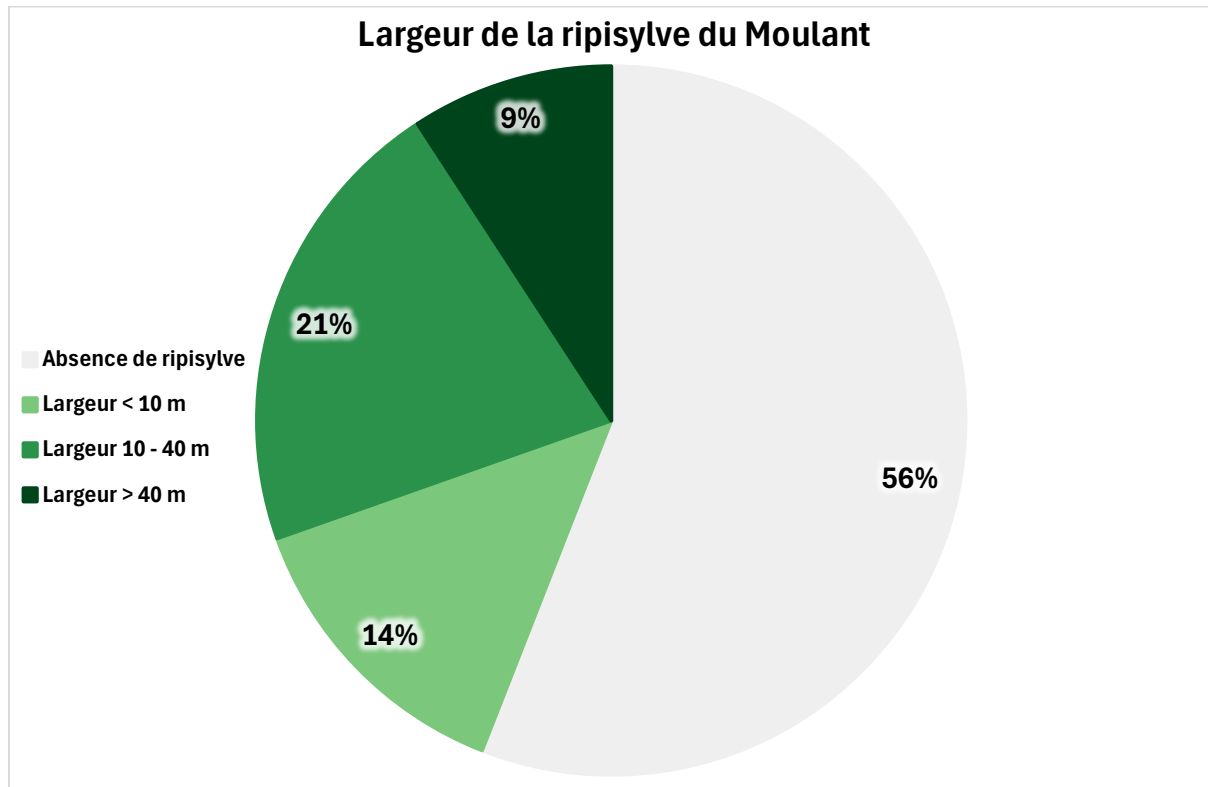


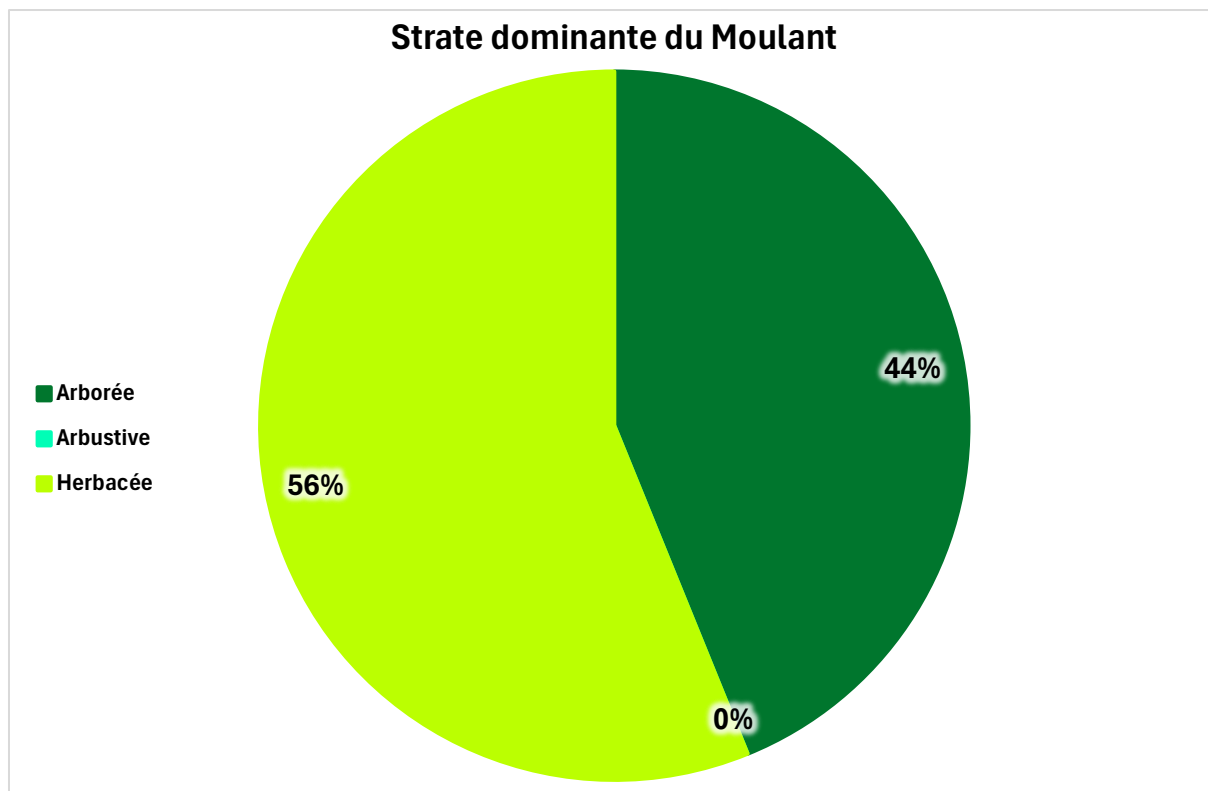
Le Moulant dans la plaine de Castels, récemment végétalisé par le SMETAP

Largeur de la ripisylve du Moulant



Largeur de la ripisylve du Moulant





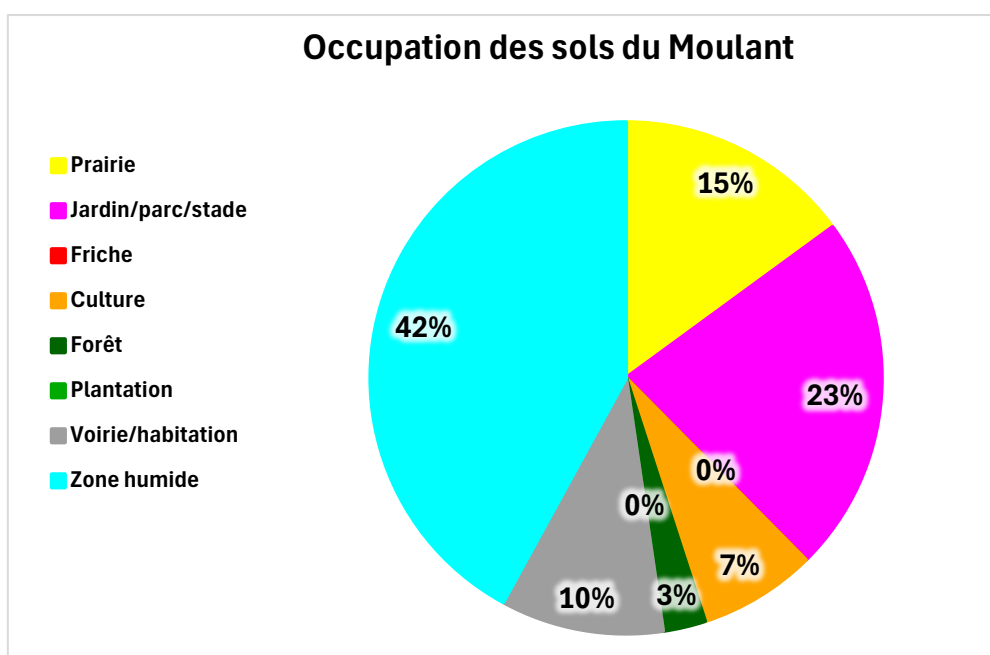
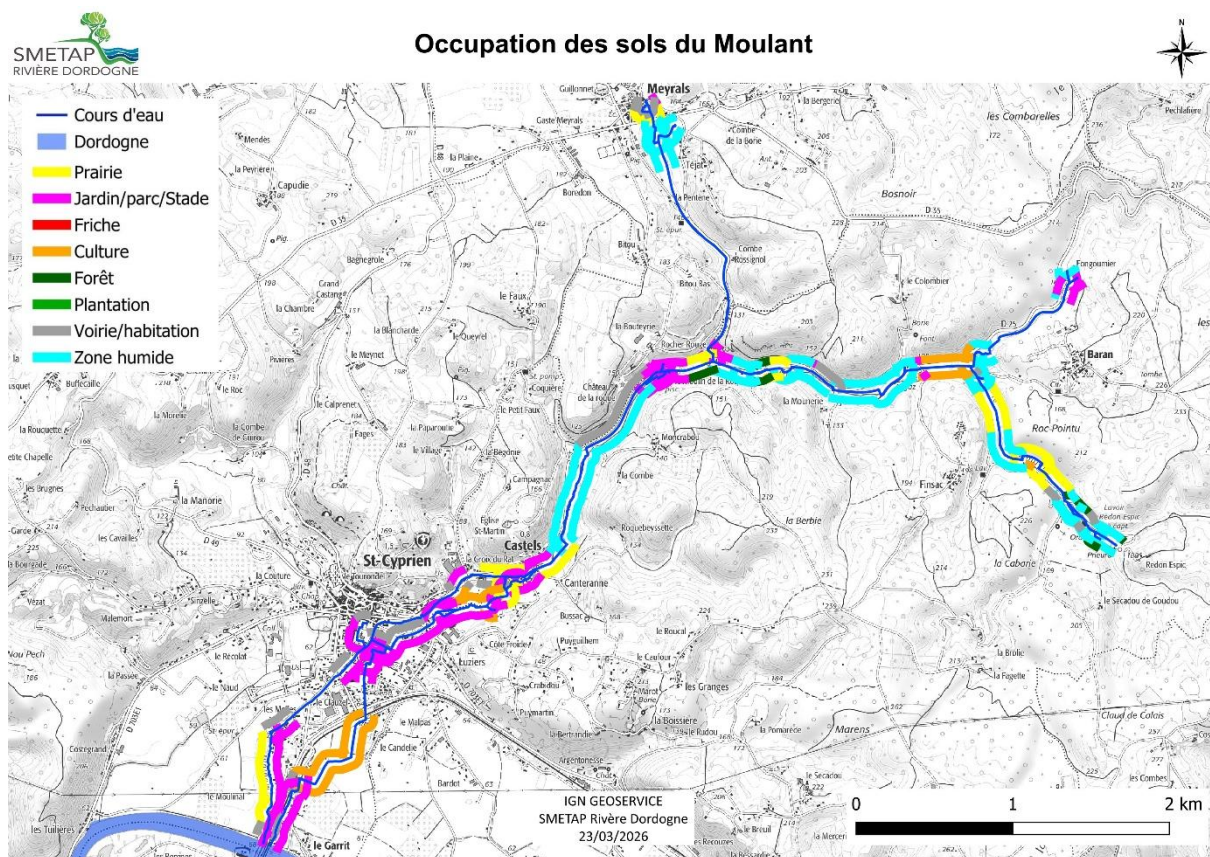
8. Occupation des sols

L'occupation des sols du Moulant est assez hétérogène, avec une belle représentation des zones humides, surtout sur les secteurs amont et médian, présentes sur 42 % du linéaire rivulaire total. Le caractère urbanisé de la traversée de Saint-Cyprien est à l'origine de 23 % de linéaire occupés par des jardins, parcs et pelouses, ainsi que 10 % par les voiries et habitations.

L'occupation agricole concerne 22 % du linéaire, avec 15 % de prairies (non pâturées, à l'exception de celle de la zone humide de Meyrals) et 7 % de cultures.



Aperçu général de la zone humide de Meyrals



A l'échelle du bassin versant du Moulant, l'occupation des sols est dominée par les milieux forestiers (70%). Les peuplements de feuillus représentent 66 % de la surface du bassin versant. Les formations herbacées occupent quant à elles 25 % du territoire (OCS GE de 2021, IGN). Selon le Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2022 (IGN, ASP, MASA), les surfaces agricoles sont principalement des prairies (environ 46%), des cultures de maïs (12%), des cultures de noix (8%) et des cultures de blé tendre (8%).

9. Milieux et espèces remarquables

Comme indiqué précédemment, le Moulant est accompagné de plusieurs zones humides autour de son axe principal, surtout sur les secteurs amont, comme à Redon-Espic (mosaïque de milieux avec saulaies, phragmitaies et cariçaies) et Fongoumier, mais également médian (Moncrabou amont et aval). Une zone humide d'intérêt est également présente en tête de bassin de l'affluent de Meyrals, sur laquelle ont été localisées certaines espèces remarquables et/ou protégées comme l'agrion de Mercure (odonate), l'hespérie du carthame (papillon) ou encore des crottiers de campagnol amphibie (petit mammifère semi-aquatique) pour la faune. Concernant la flore, cette zone humide accueille également, entre autres, une plante protégée : le rumex géant (ou patience d'eau) (SMETAP, 11/03/2025). Ces zones humides feront l'objet d'une étude d'inventaire et de caractérisation lors des actions du Programme Pluriannuel de Gestion.



Vairon en parade nuptiale

Pour ce qui est de la faune du Moulant, outre les trois espèces protégées signalées ci-dessus, on notera parmi les espèces piscicoles la truite fario, avec présence de frayères naturelles (secteur de Moncrabou), ainsi qu'une belle population de vairons. D'autres espèces ont été identifiées de façon plus discrète comme le goujon, la loche franche, le chevesne, la vandoise rostrée, ainsi que quelques anguilles européennes (ces deux dernières espèces bénéficiant d'un statut de protection), et, de façon plus anecdotique barbeaux et perches (source : résultats des pêches électriques de la FDAAPPMA 24 de 2011 à 2022). Pour information, le petit rhinolophe et le grand rhinolophe ont également été observés autour de la source de

Redon Espic (Frédéric Chiche, 20/02/2000), ces deux espèces sont protégées au niveau national. Pour rappel, on notera la présence atypique et régulière de jeunes saumons Atlantique (tacons), échappés de la salmoniculture de MIGADO, située au niveau de l'ancien moulin de La Roque.

Outre la fréquentation de l'agrion de Mercure à l'étang de Meyrals et sur le Moulant à Canteranne, les inventaires odonates réalisés par le SMETAP sur le secteur de Canteranne ont mis en avant la présence du gomphe joli, du caloptéryx occitan et du caloptéryx vierge.

La flore du Moulant offre une belle diversité avec la présence de plusieurs espèces remarquables :

- le rumex géant (ou patience d'eau), classé VU (vulnérable) sur la liste rouge régionale (SMETAP, 11/03/2025)
- la lentille d'eau trisulquée, classée VU (vulnérable) sur la liste rouge régionale (SMETAP, 19/03/2025)
- la doronic à feuilles cordées, protégée au niveau régional (SMETAP, 18/03/2025)
- la scille à deux feuilles, protégée au niveau régional (SMETAP, 18/03/2025)
- l'épipactis des marais, protégé au niveau régional et classé NT (quasi-menacé) sur la liste rouge régionale (CEN Aquitaine, 10/07/2009)
- le potamot coloré, protégé au niveau régional (CBN Sud-Atlantique, 14/06/2017)

Parmi les autres plantes rencontrées de façon assez récurrente sur le Moulant et ses affluents, on peut citer : l'iris faux-acore, la menthe aquatique, le cresson de fontaine, l'ache faux-cresson, la berle dressée, l'eupatoire chanvrine, des presles sp, la véronique des ruisseaux, la callitriche des marais, la clématite des haies, la lysimaque commune, la gesse des prés, le

rubanier négligé, le cerfeuil doré, l'épilobe à tiges carrées, la cardamine des prés, le myosotis des marais, le potamot dense, ou encore de nombreuses stations de populage des marais.



Zone humide de Redon-Espic, avec la cariçaie au 1er plan et la phragmitaie en retrait



Aperçu de la zone humide située en amont de la Mounerie



Crottier de campagnol amphibie, espèce protégée



La doronic à feuilles cordées, plante protégée au niveau régional, peu commune en Dordogne



La scille à deux feuilles, plante protégée au niveau régional

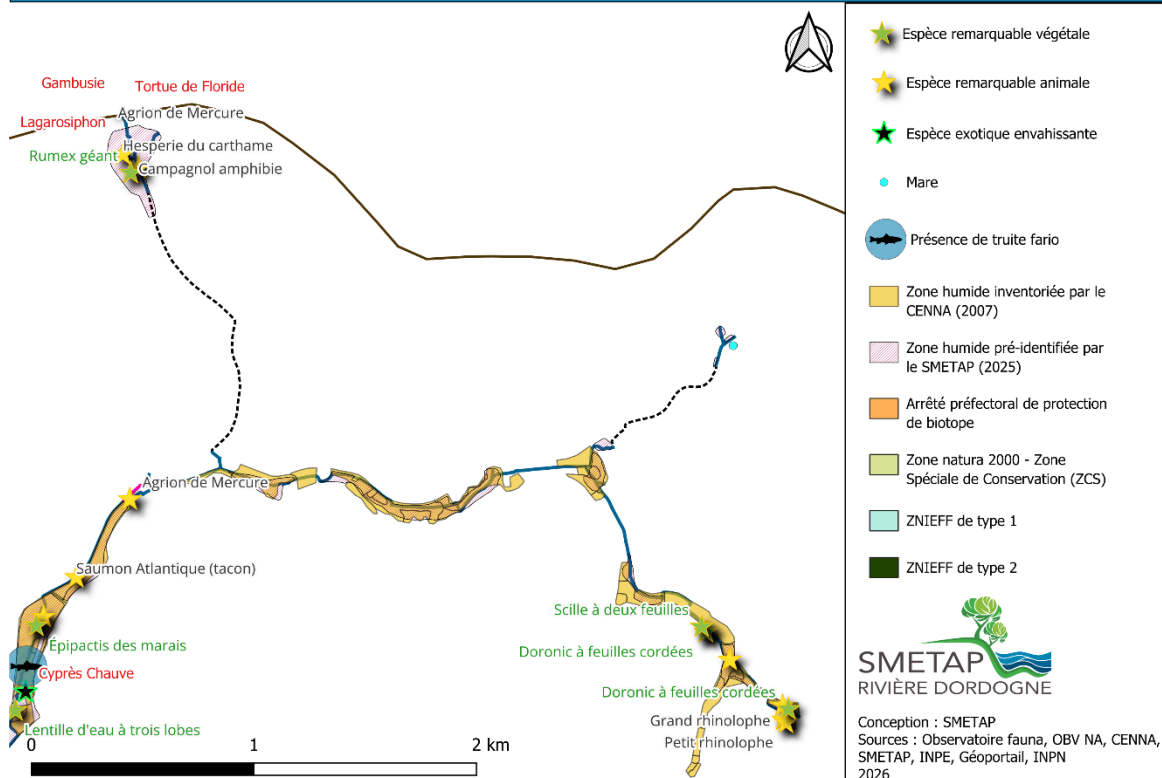


Le rumex géant, VU sur la liste rouge régionale

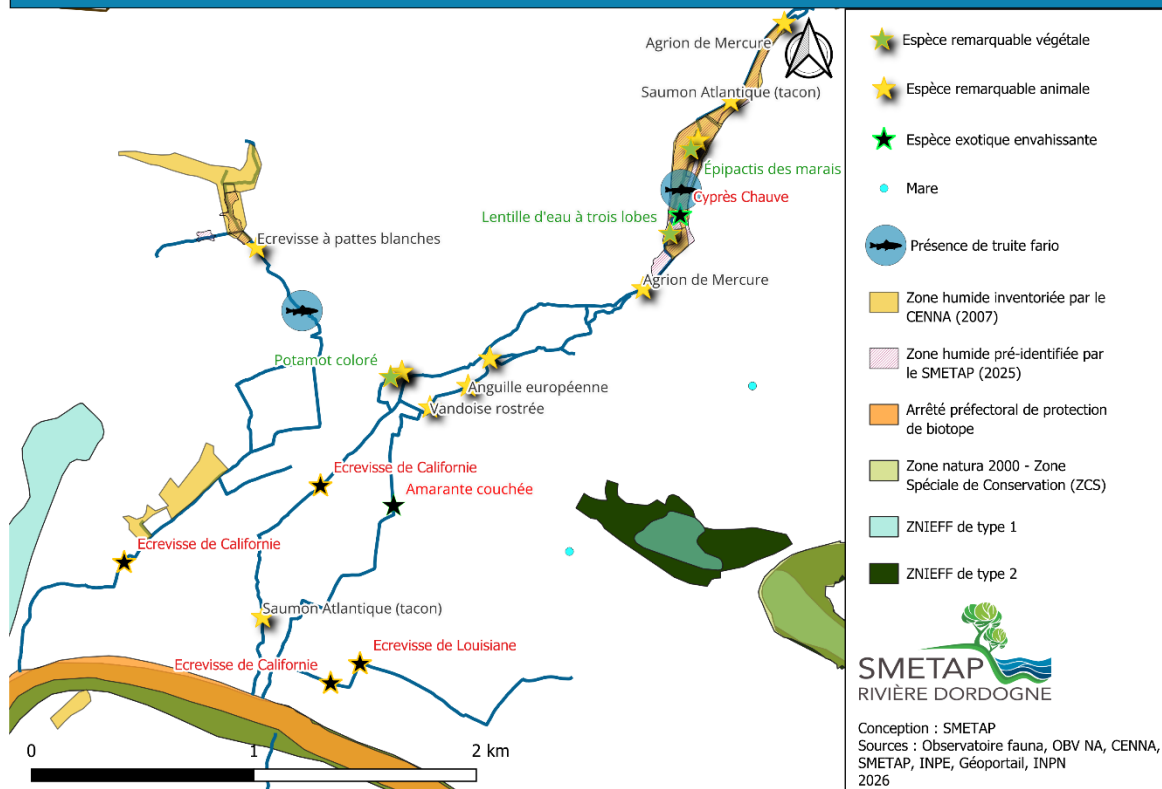


La lentille d'eau trisulquée, VU sur liste rouge régionale

Espèces et milieux remarquables - Moulant amont



Espèces et milieux remarquables - Moulant aval



10. Espèces indésirables

L'étang de Meyrals accueille plusieurs espèces indésirables comme le lagarosiphon, développant un fort caractère invasif dans l'étang. Une tortue de Floride ainsi que des gambusies y ont également été observées (SMETAP, 01-2016).

L'écrevisse de Californie est présente sur le Moulant et ses affluents. Quelques petits foyers de bambous et de renouées du Japon occupent parfois les berges de façon éparse et sans présenter de caractère invasif.

Le cyprès chauve, espèce classée comme « Plante Exotique Envahissante à impact majeur » de Nouvelle-Aquitaine, a été identifié (SMETAP, 03/06/2015) ainsi que l'amarante couchée, « Plante Exotique Envahissante à impact modéré » de Nouvelle-Aquitaine (CBN Sud-Atlantique, 14/09/2017).



Le lagarosiphon, plante invasive dans l'étang de Meyrals

11. Diagnostic / Atouts / Limites

Atouts :

- Pérenne sur 93 % du linéaire, plusieurs sources et approvisionnements en eau.
- Secteurs amonts relativement préservés.
- Bonne confluence avec la Dordogne.
- De nombreuses zones humides, présentes sur 42 % du linéaire du Moulant.
- Existence d'une station de mesure de la qualité de l'eau.
- Bon historique et suivis piscicoles par pêches électriques (de 2011 à 2022).
- Présence de truites fario et de frayères naturelles (Moncrabou).
- Présence d'au moins 6 espèces animales protégées : l'hespérie du carthame, l'agrion de Mercure, le campagnol amphibie, l'anguille européenne, la vandoise rostrée, le saumon Atlantique (stade tacon).
- Présence plusieurs espèces végétales protégées : le rumex géant (ou patience d'eau), la lentille d'eau trisulquée, la doronic à feuilles cordées, le potamot coloré, l'épipactis des marais et la scille à deux feuilles.

Limites :

- Ruisseau artificialisé : rectifié sur plus de 5 km linéaires et hors talweg naturel sur 600 mètres cumulés.
- Importants linéaires souterrains dans la traversée de Saint-Cyprien : plus d'1 km cumulés, soit 8 % du linéaire total.
- Secteur aval dans la plaine alluviale de la Dordogne fortement recalibré : rectifié avec surlargeurs et surcreusement.
- 3 km de linéaires cumulés de dérivations de moulins.
- Rupture de la continuité écologique à 200 mètres en amont de la confluence avec la Dordogne (moulin du Moulinal).
- Absence de ripisylve sur 56 % du linéaire.
- Quelques espèces indésirables : l'écrevisse de Californie, le cyprès chauve, l'amarante couchée et, au niveau de l'étang de Meyrals : le lagarosiphon, la gambusie, ainsi que la tortue de Floride.